

CRÉATION DU CONSEIL MUNICIPAL JEUNES DE MAYET



Un Conseil Municipal de Jeunes, à quoi ça sert ?

- ✓ Echanger
- ✓ Être acteur dans ma ville
- ✓ Avoir l'avis des jeunes
- ✓ Créer des projets ensemble
- ✓ Donner ses idées
- ✓ S'investir
- ✓ Prendre des responsabilités

Qu'évoquent ces 3 expressions pour toi?


DEMOCRATIE

**AGIR DANS
MA VILLE**

**ETRE
CITOYEN**



En résumé, le CMJ c'est :

- ✓ Une structure **institutionnelle**
 - ✓ Permettre aux jeunes d'**être reconnus comme citoyens à part entière**
 - ✓ Une occasion pour les jeunes de pouvoir participer à la **conception et réalisation de projets** définis en commun
 - ✓ Pouvoir **agir** dans sa ville
- 

Le CMJ s'adresse à qui ?

Aux jeunes, nés
entre le 01/01/2008 au 31/12/2012
(CM1 à la 4ème)

Et

Habitant de Mayet

A series of several parallel white diagonal lines in the bottom right corner of the slide, pointing towards the top right.

Des exemples de projets de jeunes

La ville en couleur

Conseil municipal des Jeunes de Schiltheim
5^e, 4^e, 3^e

Sensibilisation à la prévention routière

Conseil communal de la jeunesse du Lamentin
5^e, 4^e, 3^e

Carte de vœux pour les aînés de la commune

Le Ludo CM2 à la 6^{ème}

Tous à vos consoles en partenariat avec le local jeune

Conseil municipal d'enfants Sotteville
5^e



Et toi, tes
idées ?

Le déroulement du projet

1/ ENGAGEMENT DES CANDIDATS

Représenter les autres jeunes
Participer activement
Dialoguer avec les différents acteurs
Proposer et mettre en place des actions

Durée du mandat :
2 ans



Un temps pour :
Appréhender sa fonction et son rôle
Pouvoir concrétiser les projets



NOMBRE D'ÉLUS

3 élèves par année de
naissance,
au total **15 jeunes**

2/ MODALITES DE VOTE DU CONSEIL DE JEUNES

Conditions pour être élu et pour voter :

Habiter Mayet

Etre né entre
le 1er janvier 2008 et le 31 décembre 2012

3/ CAMPAGNE ELECTORALE DES CANDIDATS

Pour se déclarer candidat, documents à déposer en mairie de Mayet

AVANT LE 4 OCTOBRE 2021 à 18h

- 📄 la profession de foi
- 📄 une autorisation parentale
- 📄 une déclaration de candidature

Documents bientôt disponibles sur le site internet de la Ville de Mayet

4/ ELECTIONS



OÙ VOTE-T-ON ?

Mairie de Mayet

QUAND VOTE-T-ON ?

- **Ecoliers et collégiens de Mayet**
jeudi 21 octobre
vendredi 22 octobre
- **Ecoliers et collégiens hors Mayet**
samedi 23 octobre matin

Chaque jeune vote en possession de

sa carte électorale
signée du jeune et du représentant légal



5/ ANNONCE DES RESULTATS

Résultats affichés en mairie

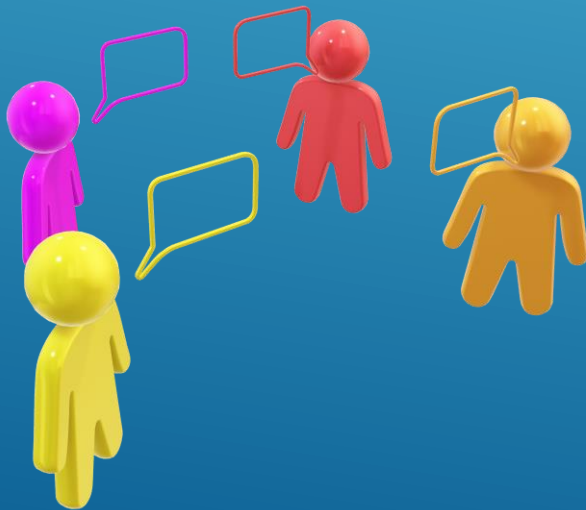


Courrier adressé à chaque candidat



6/ FONCTIONNEMENT DU CONSEIL

- ↪ Fonctionnement par commissions thématiques
- ↪ Des personnes extérieures pourraient intervenir pour enrichir les projets
- ↪ Réunions soit les mercredis ou les samedis



MERCI
DE VOTRE ATTENTION

